

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

~~~~~

**OBJET : Mise à jour des tarifs des accueils extrascolaires de la commune de Plateau d'Hauteville à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025**

Séance du 28 mai 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente-quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 1**

ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 7**

BOYER Corinne, BROCHET Olivier, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine,

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 21 conseillers, 1 pouvoir ayant été déposé, soit 22 votants.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de la commission conjointe Suivi DSP Gestion des Accueils Périscolaires, Extrascolaires et Bibliothèque et CDSP du 13 mai 2025, les membres de la commission constatent que les tarifs pour l'accueil extrascolaire actuellement applicables sont ceux mentionnés à l'annexe 7 – Grille tarifaire 2020/2021 du contrat de concession du 02 août 2021 à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et inchangés depuis.

Première délégation de service publique après un long fonctionnement en système associatif, les engagements tenaient encore compte d'accords entre collectivités territoriales. Aussi, les habitants de la commune déléguée de Corcelles avaient été intégrée pour bénéficier des mêmes tarifs que les habitants de la commune de Plateau d'Hauteville. Lors de la renégociation de la DSP, l'autonomie des communes de l'ancienne CCPH dans leur compétence périscolaire et extrascolaire a été confirmée.

Les membres de la commission proposent une mise à jour la grille tarifaire relative aux accueils extrascolaires (mercredi et vacances) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 conformément à l'avis de la commission conjointe Suivi DSP Gestion des Accueils Périscolaires, Extrascolaires et Bibliothèque et CDSP. Ceux-ci correspondent à un tarif à la journée de 7h compris entre 9,70 euros (QF1 PH) et 21,60 euros (QF4 hors HBA).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, les tarifs suivants :

| Tarif extrascolaire à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2025 |                                                                                                     |                                               |          |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------|
| Les aides CAF sont prises en compte.                            | Plateau d'Hauteville                                                                                | Communes de la Communauté d'Agglomération HBA | Hors HBA |
|                                                                 | 7h30-8h : tarif 1/2 heure<br>dès 8h tarif à l'heure (chaque heure entamée est 1h due)<br>+ 2€ repas |                                               |          |
| QF1                                                             | 1,10 €                                                                                              | 1,30€                                         | 2,20€    |
| QF2                                                             | 1,20 €                                                                                              | 1,50€                                         | 2,40€    |
| QF3                                                             | 1,40 €                                                                                              | 1,70€                                         | 2,60€    |
| QF4                                                             | 1,50 €                                                                                              | 1,90€                                         | 2,80€    |

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 les tarifs tels qu'exposés ci-dessus pour les accueils extrascolaires de la commune de Plateau d'Hauteville.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations  
Le Maire, Philippe EMIN

